VENTES A L'ENCAN

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

408-410 rue Carroll, Grande Bâtisse en briques à deux étages.

416 rue Carroll, Bâtisse en briques à deux étages.

514 516 rue Chartres, Bâtisse en briques à quatre étages, construite au nouveau Palais de Justice, d'un million de dollars, Hôtel St Louis, etc.

1318 rue Bienville, encoignure Liberté, Bâtisse en briques, à trois étages, louée à bail $1,500 par an, le bailli ayant dépensé pour les améliorations environ $3,000, lesquelles améliorations reviennent au propriétaire à l'expiration du dit bail.

135-37 rue N. Broad, près de Canal. Grande Résidence Double à deux étages.

123 rue Ford Broad, près Canal, Grande Résidence Simple, à deux étages.

220-22-24 rue N. Liberté, près de la rue du Canal.

225 N. Franklin, occupé par une buvette à $900 par an, le bail ayant dépensé $4,500 en améliorations, qui doivent revenir au propriétaire à l'expiration du bail.

111-13-17 rue S. Robertson, près de la rue du Canal. Propriété venant d'être réparée

125-129 rue S. Robertson, près de la rue du Canal, Maison Double à deux Etages.

121 rue S. Robertson, Résidence Simple à deux étages, venant d'être réparée.

Dans l'affaire de la succession de Frank Sharp.

No 99 713—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "E."

PAR RAMSEY & DANZIGER—C. A. RAMSEY, Encanteur—Bureau 341 rue Carondelet, JEUDI, le 16 janvier 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, Premier District de cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé du 13 décembre 1912, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et qui m'a été adressé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

No. 1—Un certain lot de terre, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Chartres, St. Louis, Toulouse et Vieille Levee, maintenant Decatur, commençant à une distance de quatre-vingt-seize pieds dix pouces de l'encoignure de la rue St. Louis et mesurant trente-quatre pieds trois pouces de face à la rue Chartres sur cent quarante-sept pieds six pouces de profondeur sur le coté vers la rue Toulouse et du côté vers la rue St. Louis une première profondeur de cent quatre pieds neuf pouces, de là il se rétrecit vers la rue Toulouse une distance de onze pieds sept pouces et quatre lignes et à une deuxième profondeur de quarante-deux pieds neuf pouces, et vingt-deux pieds sept pouces et quatre lignes de largeur dans le fond.

Les ameliorations sont connues comme les numéros municipaux 514-16 rue Chartres, consistant d'une bâtisse en briques à quatre étages, ayant magasin, passage pour voitures et environ vingt chambres.

No. 2—Une certaine portion de terrain, y compris toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, désignée par la lettre "C" de l'Ilet borné par Bienville, Franklin, Liberté et Iberville, sur un croquis annexé et un certificat de voyer daté du 14 mars 1912, signé par Walter J. Seghers, député voyer de ville, selon le dit certificat de voyer la dite portion de terrain commence à une distance de 107 pieds 6 pouces de la rue Bienville et mesure à partir de ce point 28 pieds 5 pouces de façade à la rue Franklin, par une profondeur sur une ligne tirée vers la rue Bienville de 116 pieds 8 pouces et 4 lignes et une première profondeur sur le côté opposé de 80 pieds 3 pouces et 2 lignes, puis s'élargissant sur une ligne tirée vers la rue Iberville, 29 pieds 6 pouces, alors sur une seconde profondeur sur une ligne parallèle à la rue Iberville de 34 pieds 4 pouces et 6 lignes, jusqu'à la ligne de derrière, qui a 57 pieds 10 pouces et 1 ligne: Etant composée de la totalité du lot original No. 7 et de l'arrière portion des lots originaux Nos. 8 et 9.

La dite propriété est vendue sujette au bail expirant le 1er. décembre 1914, à raison de soixante-quinze dollars par mois. La bâtisse ou améliorations sont connues comme le No 225 N. Franklin et occupées comme café.

No. 3—Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré No. 364, borné par les rues Broad et Canal avenue et la rue Iberville, autrefois Douane, et la rue White, désigné par la lettre "C" sur un certificat d'arpentage daté du 17 novembre 1896, dressé par D. E. Seghers, voyer en cette ville, annexé pour référence à un acte de vente par Langlinais, et al's, à Gaudet, passé pardevant M. V. Déjan, notaire, le 21 décembre 1896, et devant être pris à un point de distance, trente-quatre pieds neuf pouces et six lignes de l'encoignure de l'avenue Broad et de la rue Iberville, autrefois Douane, et mesurant d'après ledit devis en mesure américaine, trente-huit pieds quatre pouces et quatre lignes de face sur ladite avenue Broad, la même mesure en largeur dans le fond par cent vingt trois pieds six pouces et une ligne en profondeur sur la ligne de côté No. 113, le plus près de la rue Iberville, autrefois Douane, et cent vingt-trois pieds onze pouces et deux lignes en profondeur sur la ligne de côté du No. 15 vers l'avenue Canal; le dit lot "C" comprenant l'entière propriété connue comme vieilles séries, Nos. 16 et 16 1-2 rue du avenue Nord Broad.

Les améliorations connues comme numéros municipaux 135-137 rue Nord Broad, consistent en une maison double à deux étages contenant environ 12 chambres de chaque côté.

No. 4—Deux certains lots de terrain, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Broad, White, Canal et l'avenue Cleveland, autrefois rue Gasquet, et désignée par les Nos. 16 et 17 sur un plan établi par L. W. Brown, voyer, daté du 12 août 1886, annexé à un acte passé devant Andrew Hero, Jr., notaire, le 4 octobre, 1886, et mesurant comme suit, à savoir: Lot No. seize, trente et un pieds trois pouces et une ligne de face à la rue Broad, cent quatre vingt-onze pieds un pouce de profondeur sur la ligne de côté vers le lot No. quinze, cent quatre-vingt-onze pieds de profondeur sur la ligne du côté du lot No. dix-sept, et trente-et-un pieds trois pouces de largeur en arrière; et le lot dix-sept trente-et-un pieds trois pouces et une ligne de face à la rue Broad, cent quatre vingt-onze pieds de profondeur sur la ligne de côté du lot No. seize et cent quatre-vingt-onze pieds neuf pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No. dix-huit et sur les précédentes lignes en arrière des lots Nos. vingt-et-un et vingt-deux et trente-et-un pieds trois pouces de largeur en arrière.

Les améliorations connues comme le No municipal 123 rue Sud Broad consistent en une maison simple à deux étages, façade en briques, environ quinze chambres, grande écurie, hangar, etc., prises d'eau et d'égout.

5. Une certaine parcelle de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent située dans le Premier District de cette ville, dans le carré No. 230 borné par les rues Carroll, Perdido, Poydras et Carondelet, sur un plan de Frank H. Waddill, le 19 avril, 1912, suivant lequel plan ledit lot ou parcelle de terrain mesure trente-neuf pieds un pouce et pas de lignes sur la rue Carroll, la même largeur en arrière sur une profondeur de 63 pieds neuf pouces entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations sont connues comme Nos. municipaux 408-10 rue Carroll sur l'arrière de l'Hôtel De Soto et consistent en une bâtisse en briques à deux étages.

No. 6—Un certain morceau ou parcelle de terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le même carré que le précédent sur un plan de Frank H. Waddill, daté du 19 avril, 1912, suivant lequel plan, ladite parcelle ou morceau de terrain mesure vingt-sept pieds dix pouces de face à la rue Caroll, même largeur en arrière sur soixante-trois pieds neuf pouces et pas de ligne en profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme numéro municipal 416 rue Carroll, consistent en une bâtisse simple en briques à deux étages.

No. 7—Un certain lot de terre, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dependances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre A de l'Ilet No. 129, borné par les rues Bienville, Franklin, Liberté et Iberville, sur le devis et certificat d'arpentage daté du 14 mars 1912, signé par Walter J. Seghers, député-voyer de ville, d'après lequel arpentage ledit lot mesure vingt-sept pieds neuf pouces de face à la rue Bienville sur une profondeur et façade à la rue Liberté de cent vingt-sept pieds, et d'une profondeur sur la ligne du coté opposé le séparant du lot No. deux de cent sept pieds, de là il s'élargit à un angle droit, sur une ligne parallèle à la rue Bienville de dix-sept pieds, un pouce, de là il y a une deuxième profondeur de vingt pieds sur une ligne parallèle à la rue Liberté et s'étend à la ligne du fond, laquelle ayant quarante-quatre pieds six pouces et trois lignes, lequel dit lot de terre forme l'encoignure des rues Bienville et Liberté, et est composé du tout du lot original No un et d'une portion du lot original No huit.

Les améliorations sont connues par le No municipal 1318 rue Bienville encoignure de la rue Liberté, consistant d'une bâtisse en briques à trois étages et ayant environ 24 chambres.

No 8—Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent désignée par la lettre "B," dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus et dernièrement décrite, démontré sur l'arpentage annexé ci-dessus pour référence. D'après lequel arpentage ladite portion de terre mesure trente-sept pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Liberté, trente-sept pieds six pouces et une ligne en largeur dans le fond, sur une profondur sur la ligne le séparant du lot "A" de quarante-quatre pieds six pouces et trois lignes et d'une profondeur sur la ligne du côté opposé de quarante-cinq pieds dix pouces et quatre lignes. Ladite portion de terre étant composé de la portion du devant du lot original No. neuf et d'une portion du lot No huit.

Les améliorations sont connues par les Nos municipaux 220-22-24 rue N. Liberté, consistant d'une rangée de maisons.

No. 9—Trois certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Canal, Robertson, Gasquet et Claiborne, désignés par les lettres E, F et G sur un croquis ou plan d'arpentage établi par L. J. Frémeaux, ingénieur civil, daté du 29 avril 1889 et annexé pour référence à un acte passé devant Andrew Hero, Jr., notaire en cette ville, le 9 mai 1889. Lesdits lots s'adjoignent l'un l'autre, et ceux désignés par les lettres E et F mesurent chacun quinze pieds trois pouces cinq lignes de face à la rue Robertson sur soixante-douze pieds huit pouces une ligne de profondeur entre lignes parallèles, et le lot G mesure quinze pieds trois pouces six lignes de face à ladite rue Robertson par soixante-douze pieds huit pouces et une ligne de profondeur, entre lignes parallèles. Ledit lot "G" est borné sur le côté vers la rue Gasquet [maintenant Cleveland] par une allée de cinq pieds trois pouces de largeur, ouvrant sur la rue Robertson, et lesdits lots E, F et G sont bornés en arrière pas une allée de deux pieds et onze pouces de largeur et trente-quatre pieds six pouces et quatre lignes de longueur, ouvrant sur la ci devant allée sur le côté du lot "G," et lesquelles dites allées sont communes à plusieurs lots les bornant.

Les améliorations sont connues comme Nos municipaux 111-13-17 rue Sud Robertson, et consistent en une rangée d'habitations triples, à deux étages, contenant environ six chambres chacune ou dix-huit chambres en tout.

No. 10—Un certain lot de terrain, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le lot No huit, dans le carré borné par les rues Robertson, Claiborne, Canal et Cleveland, autrefois Gasquet, sur un plan par Frederick Wilkinson, voyer, le 18 mars 1839, déposé en l'étude de H. B. Cénas, ancien notaire, et mesure en mesure américaine vingt-six pieds sept et 22 12|100 de pouces de face à la rue Robertson par une profondeur de cent-vingt-sept pieds dix et 70|100 de pouces, entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme le No municipal 121 rue Sud Robertson, consistant d'une résidence simple à deux étages, ayant vestibule et environ huit chambres.

No. 11—Un certain lot de terrain ensemble avec les bâtisses en améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Robertson, Cleveland, [autrefois Gasquet] Claiborne et Canal, et mesurant d'après un devis annexé à un acte passé pardevant S. H. Lewis, ancien notaire, dressé par W. T. Thompson, ingénieur civil et voyer, daté du 1 décembre 1888, vingt-six pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Robertson sur une profondeur de cent deux pieds neuf pouces, entre lignes parallèles, tout en mesure américaine, s'étendant au fond à une allée de trois pieds de largeur en commun audit lot et autres.

Les améliorations sont connues comme Nos municipaux 125-29 rue R. Robertson, consistant d'une residence double à deux étages, contenant environ six chambres de chaque côté.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option desdits acquéreurs, et la balance s'il y en a, en un et deux ans, en billets des dits acquéreurs, portant date égale avec l'adjudication, avec sept pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, devant être garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue et par les clauses usuelles de sécurité, incluant cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, le transfert de l'assurance, etc. Les acquéreurs devant assumer au dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1912, les loyers ne devant appartenir aux acquéreurs qu'à partir de la date des actes de vente. Les actes de vente devant être exécutés pardevant Alfred D. Danziger, notaire, aux frais des acquéreurs. 10 0|0 de dépôt requis au moment de l'adjudication.

A. W. DANZIGER,
E. M. COHN,
Avocats pour l'exécuteur.
15 déc—15 22 29—Jav 5 12 16

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage double en bois, No 321 rue Diana, Alger.

Rue pavée, une ligne de cars électriques au coin.

Succession de Mme Frances McCarter, veuve de James Carr.

No 72,733—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur — Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 23 janvier 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 18 décembre 1912, de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division G, dans l'affaire ci-dessous intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le cottage double en bois no 321 rue Diana, contenant quatre chambres, sur un certain lot de terre, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No 186, borné par les rues Diana, Téche, De Armas et l'avenue Brooklyn, et mesurant 32 pieds de face à la rue Diana sur 159 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, et désigné sur les rôles d'assesses ou de la ville de la Nouvelle Orléans comme lot No 6.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1913 en plus et au-dessus du prix d'adjudication. Vingt pour cent en argent sera requis de l'acquéreur au moment de la vente. Les actes de vente par devant A. Brian, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

C. C. Fricke, avocat.
22 déc—22 29—jan 5 12 19 23

VENTES A L'ENCAN

Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR

La Porter-Blake Co., Ltd., vs Capdau-May Drug Company.

No 102,414—Cour Civile de District, Division A.

Absolument sans limite au dernier et plus haut enchérisseur.

Le stock entier de commerce de la Capdau-May Drug Company.

Consistant d'une Fontaine de soda de grande valeur, y compris comptoir en marbre, tabourets, verrerie et faïence, Caisse enregistreuse "National" (coûtant $500) 15 tables, 66 chaises, vitrines de valeur, installations et étagères en noyer circassien, le stock entier de drogues, médecines, parfumerie, accessoires et médecines patentées registres de prescription, chandeliers de valeur à lumière électrique.

Un cheval et charrette, une automobile rue Dorgenois, entre les rues St-Philippe et Ursulines, etc., etc.

A l'encan, SAMEDI le 11 janvier 1913, à 11 heures A. M., sur les lieux au coin des rues Canal et Dauphine.

PAR STERN & GUMBEL Ltd., Leonard L. Stern, Encanteur,— vendra à l'enchère publique, au dernier et plus haut enchérisseur en vertu d'un ordre de vente signé par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le stock entier de drogues, installations fontaine de soda, caisse enregistreuse, tables, chaises, etc., etc., suivant l'inventaire enregistré.

Conditions — Comptant. Livraison immédiate absolument nécessaire

STERN & GUMBEL, Ltd.,
Encanteurs.
Arthur D Parker, Receveur.
W. L. Hughes, avocat du receveur.
31 déc—31—jan 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE JAMES MURPHY.

No 101 094—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Au Plus Haut Enchérisseur—Joli Cottage Double No 2608-10 Avenue Tulane entre Broad et Dupuis.

PAR STERN & GUMBEL, Ltd., Léonard L. Stern, encanteur — Il sera vendu à l'enchère publique, JEUDI, le 23 janvier 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 6 décembre 1912, et d'un autre ordre supplémentaire daté du 17 décembre 1912, signé par l'Hon. E. K. Skinner, remplaçant l'Hon Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, maintenant absent, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain, y compris toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet anciennement 49, maintenant 585, borné par l'avenue Tulane (anciennement rue Commune), Broad, Gravier et Dorgenois. Le dit lot étant désigné par le No 3 sur un plan de subdivision du dit l'et, en 44 lots, par P. S. D'Hémécourt, D. C. S., daté du 10 juil et 1890, annexé pour référence à un acte de dépôt passé devant N. R. Tillet, notaire, le 28 octobre 1891, et mesurant, selon le dit plan, 31 pieds de face à l'avenue Tulane par 122 pieds 3 pouces et 7 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un joli cottage double de 4 chambres et hangar de chaque côté.

Termes—Comptant. Dix pour cent de dépôt sera requis au moment de l'adjudication, le solde payable au moment du passage de l'acte de vente devant Arthur Landry, notaire. Les loyers et les revenus reviendront à l'acquéreur de ladite propriété à partir de la date de l'acte de vente. L'acquéreur assumera en sus du prix d'achat les taxes de ville et d'Etat recevables pour l'année 1913. L'acquéreur payera le coût des certificats des Cours de Circuit et de District des Etats-Unis, celui du bureau des aliénations et d'hypothèques de la Nouvelle-Orléans, ainsi que ceux des revenus des taxes d'Etat et de la ville de la Nouvelle-Orléans.

STERN & GUMBEL LTD.
Encanteurs.
Col. Jno P. Sullivan, E. M. Heath, avocats.
22 déc—22 29—jan 5 12 19 23

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE.

Pas de Limite. Pas de Réserve.

Mlle Mary Isabelle Polson et al vs Mme Aline Weeks Frost, veuve de Charles H. Dolson et als.

No 102,107—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

MARDI, 14 JANVIER 1913

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 3 décembre 1912 et signé le 9 décembre 1912, par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire sus intitulée, la propriété suivante décrite, à savoir:

Un certain terrain, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 1514 rue Carondelet, situé dans le Premier District de cette ville dans le carré borné par la rue Carondelet, l'avenue St Charles, les rues Melpomène et Terpsichore, désigné par le No 19 sur un plan de W. T. Thompson, voyer, daté du 12 février 1844 et déposé en l'étude de G. R. Springer ancien notaire, lequel lot mesure d'après ledit plan 28 pieds 5 pouces de face à la rue Carondelet sur 110 pieds en profondeur entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, le solde s'il y en a, devant être représenté par lien de vendeur, portant un intérêt au taux de 8 pour cent par an, payable un an après la date avec toutes les clauses usuelles de sécurité de l'acquéreur devant payer les taxes de 1913, dix pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente devant J. A. Woodville, notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. A. Parsons, avocat pour la demanderesse.

James Lagrandre, E T Florence, avocats pour les défendeurs.

14 déc—14 15 22 29—jan 5 12 14

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Contenu de l'épicerie et buvette encoignure Laurel et rue Valmont.

No. 102,513 — Cour Civile de District, paroisse d'Orléans — Succession de John Warnke, VENDREDI, 17 janvier 1913 à 11 heures a. m., sur les lieux ci-dessus mentionnés, suivant l'ordre de la dite Cour daté le 6 janvier 1913.

Sera vendu en gros.

Conditions—Comptant. Acte de vente aux frais des acquéreurs devant Gabriel Fernandez, Jr., notaire.

ALBERT PAUL, Encanteur.
8jan8,12,17

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Margaretha Becker veuve de Daniel Jung.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 102,558 — Division B. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Becker, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — J. B. Rosser, Jr., avocat. 8jan8,12,17

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Troisième District

Portant le No. municipal 1337 rue Marigny entre les rues Urquhart et Villere.

Ideal Savings and Homestead Association vs. Mme Viola Lacoste, épouse de John A. A. Schuler.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No. 102,142 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 13 février 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilet No. 57 désigné par le No. onze du dit ilet, borné par les rues Marigny, Mandeville, Urquhart et Villeré (anciennement Girod) d'après le plan par J. Pilie et annexé à un acte passé devant Seghers, ancien notaire, daté le 27 avril 1835, le dit terrain mesure en mesure Américaine trente cinq pieds six pouces de face à la rue Marigny sur cent dix huit pieds de profondeur.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
WILLIAM A. WENCK,
Avocat pour le demandeur.
jan10,11,17,24,31fév7,12,13

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée du Deuxième District

Portant le No. municipal 920 rue Dauphine, entre les rues St. Philippe et Dumaine.

Terrain mesurant 45' 5" 2"x127' 10" 5"

Crescent City Building and Homestead Association vs. H. L. Zander.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No. 102, 938 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 13 février 1913, à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, prescriptions, dépendances et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le deuxième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Dauphine, St. Philippe, Dumaine et Bourbon, dans l'Ilet No. 76, le dit terrain est désigné par le No. 14 du dit ilet et commence à une distance de cent cinquante trois pieds, huit pouces et six lignes à partir de l'encoignure des rues Dumaine et Dauphine, mesure quarante cinq pieds cinq pouces et deux lignes de face à la rue Dauphine sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après un arpentage de H. L. Zander, ingénieur et voyer, daté du 11 juillet 1909, attaché à un acte de C. C. Friedrichs, daté le 20 juillet 1909.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CARL C. FRIEDRICHS,
Avocat pour le demandeur.
jan10,17,24,31fév7,12,13

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le Shérif Civil d'un grand lot assorti de couvertures ouatées couvertures de laine, rideaux de dentelle, courtepointes, taies d'oreiller, petits tapis, moustiquaires, pendules, tapis, matelas, articles religieux comprenant vitrines, comptoirs, pupitres, et meubles de bureau, accessoires, etc., ainsi qu'un grand coffre-fort en fer.

Mlle L. Chenet vs. H. J. Cohen & Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No. 103,070 — En vertu d'un ordre de vente daté le 9 janvier 1913 qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, MARDI, le 21 janvier 1913 à 10 heures 30 a. m., la propriété ci-après décrite à savoir:

Dans le rez-de-chaussée de la propriété No. 433 rue Royale. Le contenu et effets sur les dits lieux suivant l'inventaire enregistré.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour la demandresse.
Jan10,16,21.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Quatrième District.

Portant les Numéros municipaux 2909, 2911, 2913 et 2915 rue Magnolia (dans l'Ilet des rues Sixième, Clara, Septième et Tolédane.

Rag vald B. Rordam vs Lena Nuccio.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 102,669—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 30 janvier 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Quatrième District de cette ville, désignés par les lettres C et D de l'Ilet No 348, borné par les rues Magnolia, Sixième, Clara, Septième et Toledano, sur un croquis et certificat de voyer daté le 1er juillet 1908, signé par D. E Seghers et Fils, voyers, annexé à un acte passé en l'étude de Félix J. Dreyfous, notaire, le 14 septembre 1908. D'après lesque croquis lesdits terrains en parcelle de terre sont désignés et mesurés chacun à savoir. Terrain "C," vingt-huit pieds de deux lignes de face à la rue Magnolia vingt-huit pieds quatre pouces et trois lignes de largeur dans le fond; et terrain "D," vingt-huit pieds cinq pouces et quatre lignes sur la rue Magnolia, vingt-huit pieds et deux lignes de largeur dans le fond; ce dernier dit terrain, sur une profondeur de soixante pieds sept pouces et une ligne. Terrain "C" étant le plus près et s'étendant à une distance de cinquante-trois pieds cinq pouces et six lignes de l'encoignure des rues Magnolia et Sixième.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Me' Lackey & Benedict, avocats pour la demandeur.
28 déc—28—jan 3 10 17 24 30

AVIS AUX CREANCIERS

Dans l'affaire de la Liquidation de la Central Stores, Incorporated.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 96,890—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Collins, Henry Gumbel et Lester Gumbel, liquidateurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour — THOMAS CONNELL, Greffier.—Monte M. Lemann, avocat.
3 janv—3 7 13

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District

Portant le No. municipal 3432 rue Clara, entre la rue Delachaise et l'avenue Louisiana.

Alphonse Nobles vs. Hirsch-Levy Realty Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No. 102,880 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 13 février 1913, à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet No. 633 borné par les rues Clara, Magnolia, Delachaise et l'avenue Louisiana, désigné par la lettre D, sur un croquis de voyer fait par George De Armas, voyer et ingénieur civil, daté le 10 décembre 1909, et annexé à un acte passé devant Emanuel Leopold Weil, notaire, le décembre 1909, et mesuré d'après ceci commençant à une distance de quatre vingt sept pieds, huit pouces, trois lignes à partir du coin des rues Clara et Delachaise dix sept pieds quatre lignes de face à la rue Clara, dix sept pieds en largeur dans le fond sur une profondeur de soixante seize pieds, trois pouces, sept lignes sur le coté le plus près de la rue Delachaise et soixante quatorze pieds quatre pouces, deux lignes de profondeur sur l'autre côté plus près de l'avenue Louisiana et est composé de la partie de l'arriere des terrains originaux 26, 27 et 28.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JOSEPH LAUTENSCHLAEGER,
Avocat pour le demandeur.
jan10,17,24,31fév7,13

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charles F. Rantz vs. Dexter Harris.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans — No. 55,773 — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a été adressé par l'Hon. Henry Renshaw, juge de la Division C, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique à mon entrepot Nos. 727 à 731 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 21 janvier 1913 à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir:

Une caisse enregistreuse "National" No. 258,675, un comptoir à bière deux caisses, un lot de bouteilles contenant des liqueurs, deux petites glacières, un coffre à glace, un évier, deux billards à poches, un lot de billes, trois tableaux, un lot de verres, un lot de dames-jeannes vides, une caisse à tabac, un pupitre, un lot de queues, deux tables de jeu, sept chaises, un buffet, un lavabo, une pendule, un bureau, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus intitulé suivant l'inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant.

P. McGILL,
Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
LEMLE, JONES & MORINO,
Avocats pour le demandeur.
jan10,16,21

ANNONCE JUDICIAIRE

Chas. F. Rantz vs C. R. Evans.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans — No. 55, 857 — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a été adressé par l'Hon. Hy. Renshaw, juge de la Division C, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique à mon entrepot Nos. 727 à 731 rue St. Louis entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 21 janvier 1913 à midi la propriété ci-après décrit à savoir:

Une caisse enrégistreuse "National" No. 879,205, un comptoir, un billard à poches, une petite glacière, un lot de bouteilles vides, un râtelier, un réservoir, une pompe, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus intitulé suivant l'inventaire enrégistre dans mon bureau.

Conditions—Comptant.

P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
LEMLE, JONES & MORINO,
Avocats pour le demandeur.
jan10,16,21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Martha W. Murya, femme seule, vs. Henry Haffner.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans — No. 55,082 — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a été adressé